

Remplissez cette fiche une seule fois, puis envoyez-la telle quelle à chaque bureau d'études consulté. Les devis reçus porteront sur le même périmètre et deviendront comparables ligne à ligne.

1. Vos coordonnées

Nom et prénom

Téléphone

Adresse électronique

Vous êtes

Particulier / maître d'ouvrage professionnel / architecte ou maître d'œuvre / agence immobilière ou notaire

2. Le terrain

Adresse ou lieu-dit

Commune et code postal

Références cadastrales

Surface de la parcelle

Terrain nu ou déjà bâti

Relief

Références cadastrales : section et numéro de parcelle, gratuits sur cadastre.gouv.fr. Relief : plat, pente douce, forte pente, terrain en restanques.

3. Historique connu de la parcelle

Élément	Oui	Non	Ne sais pas	Précisions
Remblai ou apport de terre				
Ancienne construction démolie				
Citerne, fosse ou puits comblé				
Terrassement ou viabilisation récente				
Arbres de haute tige à moins de 15 m				
Fissures visibles sur les maisons voisines				

Pourquoi cette rubrique compte

Un remblai ancien ou une citerne comblée change le programme de sondages. Un bureau d'études qui ignore cette information chiffre une reconnaissance trop légère, puis facture un complément en cours de mission.

4. Votre projet

Nature du projet

Surface au sol

Nombre de niveaux

Sous-sol, vide sanitaire ou dallage

Piscine, mur de soutènement, annexe

Stade d'avancement

Nature : maison neuve, extension, surélévation, garage, véranda, piscine, rénovation, achat de terrain, vente de terrain, diagnostic après fissures. Stade : idée, esquisse, permis déposé, permis obtenu, chantier démarré.

5. Accès pour la machine de sondage

Point à vérifier	Votre réponse
Largeur du passage le plus étroit	
Hauteur libre sous branches, câbles ou porche	
Nature du sol d'accès	
Pente de l'accès	
Portail ou barrière à ouvrir	
Réseaux enterrés connus sur la parcelle	

6. Mission souhaitée

Cochez	Mission	Situation correspondante
	Étude géotechnique préalable	Vente d'un terrain à bâtir, achat, première approche
	Étude géotechnique de conception	Dimensionner les fondations d'un projet défini
	Suivi ou supervision de chantier	Travaux en cours, contrôle du fond de fouille
	Diagnostic après désordre	Fissures apparues, sinistre sécheresse
	Je ne sais pas, conseillez-moi	Le bureau d'études propose la mission adaptée

7. Ce que le devis doit indiquer

Merci de faire figurer explicitement les éléments suivants dans votre proposition.

Élément attendu	Précision demandée
Nom de la mission	Intitulé normalisé, pas uniquement étude de sol
Nombre de points de sondage	Un nombre ferme, pas une fourchette
Profondeur par sondage	En mètres, et conduite à tenir en cas de refus
Technique employée	Tarière, pelle mécanique, pénétromètre, pressiomètre
Essais en laboratoire	Liste et nombre d'échantillons
Plan d'implantation	Fourni avec le rapport
Délai de remise du rapport	En jours ouvrés après intervention

Élément attendu	Précision demandée
Déclarations de réseaux	À votre charge ou à la mienne
Remise en état après sondage	Rebouchage compris ou non
Attestation d'assurance	Jointe au devis
Prix	Hors taxes et toutes taxes, poste par poste
Validité du devis	Durée en jours

8. Pièces jointes à cet envoi

Jointe	Pièce	Où l'obtenir
	Extrait cadastral	cadastre.gouv.fr, gratuit
	Plan de situation	Capture de carte avec la parcelle repérée
	Plan de masse	Architecte ou maître d'œuvre, si projet défini
	Photos du terrain et de l'accès	Prises au téléphone, datées
	État des risques	errial.georisques.gouv.fr, gratuit
	Permis ou certificat d'urbanisme	Mairie, si déjà obtenu

Date de l'envoi

Réponse souhaitée avant le

Avant d'utiliser ce document

Ce cahier des charges décrit votre besoin, il ne prescrit pas la mission à réaliser. C'est au bureau d'études, au vu de votre terrain et de votre projet, de proposer la mission normalisée adaptée et le programme de sondages correspondant. Si vous hésitez sur la case à cocher en rubrique 6, laissez-le vous conseiller plutôt que de choisir au hasard.

Avertissement

Ce document est un modèle d'aide et un exemple de présentation. Il n'a aucune valeur contractuelle, réglementaire ni juridique, et ne remplace ni une étude, ni un conseil professionnel. ExpertGeoTechnique.com n'intervient pas dans votre dossier et décline toute responsabilité quant à l'usage qui en est fait, aux décisions prises à partir de ces éléments et à leurs conséquences techniques, financières ou juridiques. Chaque terrain et chaque situation restent particuliers.

En cas de doute, faites toujours appel à un professionnel ou à un juriste. Un bureau d'études géotechniques pour l'étude du terrain et l'interprétation d'un rapport. Un notaire ou un avocat pour toute clause et tout acte. Votre assureur pour une démarche d'indemnisation. Votre mairie pour les questions d'urbanisme.

Votre projet demande une étude de sol

Décrivez votre parcelle et votre projet une seule fois, plusieurs bureaux d'études géotechniques vous répondent avec leur devis. expertgeotechnique.com/devis-geotechnique